

Assemblée-nationale, composée de l'élite des philosophes & des beaux esprits de la France, s'en soit rapportée si aveuglément à l'autorité de J. J. Rousseau, qui tombe si souvent dans des erreurs grossières au sujet des anciens, dont il connoissoit à peine la langue. Encore les erreurs de ce genre sont-elles mille fois plus excusables que les absurdités, les paralogismes, les sophismes & les extravagances en matière de politique & de Religion, qu'on rencontre dans presque tous les ouvrages de ce philosophe, l'un des plus fameux déistes & en même tems l'un des plus insignes fous qui aient jamais paru sur ce globe sublunaire. Et c'est cependant à l'oracle de l'auguste assemblée. C'est sans doute aussi en suivant les principes de Rousseau, qu'on l'a vue, à la honte de la nation Française & de notre siècle, mettre en délibération si on placeroit le nom de Dieu à la tête de la législation nouvelle. *Ce n'est pas un traité de Religion qui nous occupe*, disoient quelques-uns avec assurance. Mais, leur répond un auteur célèbre, dans un ouvrage adressé à cette assemblée (a), „ que du moins ils écoutent non un „ prêtre, mais le philosophe Platon, lorsqu'il entre- „ prend, non de composer un traité de Religion, „ mais de tracer un plan de république. *Invouons „ Dieu* (dit ce philosophe au quatrième livre de „ ses loix), *invouons Dieu pour l'heureux succès de „ notre législation. Qu'il daigne écouter nos prières „ & qu'il vienne plein de bonté & de bienveillance „ nous aider à perfectionner notre république & nos „ loix.* Je demanderois volontiers (continue l'abbé „ Auger) à ces prétendus philosophes, s'ils voudroient gouverner un peuple sans morale : or je „ soutiens qu'ôter au peuple sa Religion, c'est lui „ ôter sa morale. Qu'il est bien plus philosophe ce „ ministre (b) qui dans un livre composé par lui „ sur le commerce des grains, avant qu'il entrât „ au ministère, disoit : *Deux choses intéressent vive- „ ment, intéressent presque uniquement le peuple, son „ PAIN QUI LE NOURRIT, ET SA RELIGION QUI LE*

(a) L'abbé Auger, *Projet d'éducation pour tout le royaume, précédé de quelques réflexions sur l'Assemblée-nationale.* Paris, 1789.

(b) M. Necker.